

Le 12 décembre 2017

[Original]

Impôt foncier

M. Higgs : Je me demande si le premier ministre et son chef de cabinet ont eu le temps de parler du scandale des évaluations foncières pendant qu'ils voyageaient. Nous voulons des témoignages, mais le premier ministre a dit qu'il s'y oppose. Le premier ministre est-il prêt à se lever à la Chambre aujourd'hui et à dire aux gens du Nouveau-Brunswick quelle histoire ils devraient croire au sujet du fiasco des évaluations foncières? Devraient-ils croire l'histoire du premier ministre ou bien celle de son chef de cabinet?

L'hon. M. Rousselle : Je veux remercier le chef de l'opposition, qui me donne encore une fois l'occasion de rappeler que, depuis 2011, notre province a connu des milliers et des milliers d'erreurs en ce qui a trait aux évaluations foncières. Malheureusement, l'ancien gouvernement n'a pris aucune mesure pour mettre fin à ces erreurs, parce que, comme le disait le chef de l'opposition à l'époque où il était ministre des Finances, il considérait que le système était juste et équitable.

Depuis sept mois, nous connaissons le problème de facturation de cette année, qui a causé des erreurs en matière d'évaluations foncières, mais le chef de l'opposition n'a saisi aucune occasion — je dis bien aucune occasion — pour faire des suggestions dans le but d'améliorer la situation. Il préfère se concentrer sur ses tentatives de faire des gains politiques.

De notre côté de la Chambre, nous avons reçu les 25 recommandations de la vérificatrice générale et nous allons les mettre en vigueur.

[Traduction]

M. Higgs : La semaine dernière, en comité, nous avons su de quelles erreurs il s'agissait au juste. On les appelait des erreurs, mais le ministre ne les appelle plus ainsi, car ce n'était pas des erreurs. Il s'agissait de mises à jour. Il s'agissait de révisions. Il s'agissait de modifications qui sont apportées chaque année lorsque les évaluations sont faites. En comité, la vérité s'est fait jour quant à la vraie nature des 9 000 inexactitudes. Le tout fait partie du processus de Services Nouveau-Brunswick.

La photo du premier ministre et de son chef de cabinet, prise lors de la rencontre des premiers ministres, a circulé dans les médias sociaux. Je suis curieux de savoir s'ils ont eu le temps de s'entendre sur le scandale des évaluations foncières. Le premier ministre est-il prêt à prendre la parole aujourd'hui et à dire aux gens du Nouveau-Brunswick quelle histoire ils devraient croire au sujet du scandale : l'histoire que raconte le premier ministre ou celle que raconte son chef



de cabinet? Elles ne peuvent pas toutes deux être exactes. Nous voulons seulement savoir laquelle est exacte.

[Original]

L'hon. M. Rousselle : J'ai eu de nombreuses occasions de le dire : La version qu'il faut croire est évidemment celle de la vérificatrice générale. Elle a été très claire à cet égard : Il ne reste rien à vérifier, car elle a répondu à toutes les questions. Il ne reste aucun mystère. À la question d'un parlementaire du côté de l'opposition, lorsqu'elle a présenté son rapport au comité, il y a une ou deux semaines, elle a même très clairement répondu que tout ce qui devait être vérifié l'avait été.

Nous sommes donc heureux d'avoir demandé ce travail à la vérificatrice générale, qui a produit un rapport indépendant basé sur des preuves claires et nettes. Dans son rapport, la vérificatrice générale nous a fait 25 recommandations, et il est grandement temps que nous les examinions et que nous les mettions en vigueur, parce que les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que nous mettions en place un système juste et équitable comme ils le méritent vraiment.

[Traduction]

Soins de santé

M. Higgs : Des manifestations contre la privatisation des services extra-muraux ont eu lieu au bureau de circonscription du premier ministre. Les résultats relatifs à Ambulance Nouveau-Brunswick sont inacceptables. Les ambulances ont été immobilisées 14 000 fois. À ce chiffre s'ajoute le secret que garde SMU NB quant aux détails les plus fondamentaux liés aux services d'ambulance, détails que la compagnie qualifie de propriété intellectuelle. N'est-ce pas maintenant une raison suffisante pour que le premier ministre mette l'entente en suspens, rectifie la situation pour les gens du Nouveau-Brunswick et s'abstienne de toute ingérence dans les services extra-muraux? Mettons les détails au grand jour. Il y a trop d'éléments inconnus, trop de secrets, et les gens de la province méritent mieux. Le premier ministre a maintenant l'occasion de faire ce qu'il faut faire et de mettre l'entente de côté. Exposons tous les faits.

L'hon. M. Bourque : Eh bien, tant de choses ont été dites que je ne sais pas par où commencer. Limitons-nous à l'essentiel. Parlons du formidable partenariat que le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le ministère de la Santé ont établi avec Medavie. Nous sommes très fiers de ce partenariat. Il en résultera un meilleur regroupement de services très importants : Ambulance Nouveau-Brunswick, le Programme extra-mural et Télé-Soins 811. Un tel regroupement renforcera la capacité du système.

La bonne nouvelle, c'est que les trois services en question seront maintenus. Tout restera comme avant, et, au bout d'un certain temps, vous constaterez des améliorations. Vous noterez une augmentation de 15 % du nombre de visites à domicile au Nouveau-Brunswick pour les patients du Programme extra-mural. Vous noterez une diminution de 15 % du nombre



de visites dans les salles d'urgence par ces patients, et nous préserverons aussi la qualité des soins. Le tout débutera le 1^{er} janvier 2018, dans une collectivité près de chez vous.

M. Higgs : Pourquoi ne sommes-nous pas convaincus? C'est parce que, malgré toute la rhétorique, les faits ne reflètent pas la réalité. Ils ne montrent pas quelles sommes sont dépensées, comment elles sont dépensées, ni pourquoi elles sont dépensées, car il n'y a pas de résultats.

Examinons les plus récentes statistiques du Fraser Institute. Nous avons manifestement besoin d'une meilleure façon de faire progresser notre province. Nous avons besoin de solutions concrètes aux problèmes les plus urgents.

Examinons les temps d'attente au Nouveau-Brunswick. En dépit d'investissements records, comme nous l'entendons sans cesse, les gens du Nouveau-Brunswick attendent trop longtemps pour recevoir des soins médicaux — plus longtemps que partout ailleurs au Canada. Le Fraser Institute indique que les temps d'attente au Nouveau-Brunswick pour des traitements médicaux nécessaires ont augmenté et sont en moyenne de 41,7 semaines — les plus longs du Canada. C'est en Ontario que les temps d'attente sont les plus courts, soit de 15 semaines.

Les temps d'attente dans les hôpitaux évoluent dans le mauvais sens, ce qui est troublant — de l'argent est dépensé sans résultat. Le gouvernement actuel a fait en sorte que nos temps d'attente, les pires du pays en 2015, ont encore empiré en 2017 — ils sont les plus longs jamais enregistrés.

Le président : Le temps est écoulé. À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Le plus grand défi avec lequel notre province est aux prises est le vieillissement de la population. Cela signifie que notre main-d'oeuvre sera malheureusement mise à rude épreuve. Voilà pourquoi, en tant que gouvernement, nous investissons plus dans l'éducation que tout autre gouvernement dans l'histoire de la province. Voilà pourquoi nous investissons dans un programme de droits de scolarité gratuits pour permettre aux gens de notre province d'aller gratuitement au collège et à l'université au moment où ils ont le plus grand besoin de soutien. Voilà pourquoi nous travaillons aussi très fort pour faire croître notre population. Une population vieillissante exerce en outre des pressions sur la capacité de la province à offrir des soins de santé et des soins aux personnes âgées.

Nous devons innover. Nous devons faire des investissements stratégiques. Nous devons travailler avec les dirigeants communautaires et tous nos professionnels paramédicaux en faisant de notre mieux pour restreindre les coûts que notre système devra supporter, tout en fournissant les meilleurs soins. Je peux vous dire que c'est exactement ce que notre gouvernement fait et continuera de faire.

M. Higgs : La seule personne dans la province qui ne ressent pas l'urgence de la situation qui prévaut dans la province, c'est le premier ministre. C'est bien d'être calme et d'innover par la



perception de taxes et d'impôts en estimant qu'il s'agit d'une solution. Un autre véritable signe qu'un gouvernement est à la hauteur, c'est quand les gens de la province peuvent dire : Ma situation est maintenant meilleure, et la vie est meilleure depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir. Les gens du Nouveau-Brunswick se sentent-ils ainsi?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Higgs : Les temps d'attente dans les hôpitaux ont augmenté sous le gouvernement actuel. La semaine dernière, nous avons aussi appris que la valeur nette patrimoniale moyenne des gens du Nouveau-Brunswick avait en fait diminué. Il s'agit de la seule province au Canada à afficher un tel résultat. L'innovation par la perception de taxes et d'impôts — quelle formule gagnante. Aucun résultat. Aucune voie n'est suivie qui améliore la situation dans notre province, mais cela ne troublera pas notre calme, nous dit-on ; faites-nous confiance ; nous sommes prêts à vous imposer de nouveau.

Qu'en est-il des résultats? Le premier ministre peut-il se prononcer sur encore un autre reportage selon lequel le Nouveau-Brunswick se dirige tout droit vers le dernier rang dans toutes les catégories? Merci.

L'hon. M. Gallant : Il n'y a aucun doute que, lorsque nous sommes devenus le gouvernement des gens du Nouveau-Brunswick, quand nous avons eu la chance de gagner leur confiance, la province était aux prises avec des défis gigantesques. De 2011 à 2014, lorsque le chef de l'opposition était ministre des Finances, l'économie s'est contractée.

Depuis lors, nous avons travaillé avec les dirigeants communautaires, les gens du Nouveau-Brunswick et le milieu des affaires afin de réaliser des investissements stratégiques. Grâce à ces investissements stratégiques et au travail assidu des gens du Nouveau-Brunswick, l'économie a enregistré une croissance en 2015. La province s'est classée troisième du Canada pour le taux de croissance le plus rapide, après l'Ontario et la Colombie-Britannique. En 2016, la croissance économique déjà enregistrée s'est poursuivie à un taux à peu près égal à la moyenne canadienne. La croissance devrait se poursuivre en 2017.

Contrairement au chef de l'opposition, nous n'avons pas prôné l'austérité ni appliqué l'idée selon laquelle la prospérité s'obtient à coups de compressions. Nous investissons dans la croissance, ce qui crée de bons emplois et une économie solide pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Le président : Le temps est écoulé.

M. Higgs : Il est intéressant d'entendre le premier ministre parler de la façon dont il a travaillé avec les gens du Nouveau-Brunswick. « Nous avons travaillé avec les gens du Nouveau-Brunswick » rime avec : Nous avons imposé les gens du Nouveau-Brunswick au point de leur



faire presque tout perdre parce que le gouvernement n'arrive pas à générer suffisamment de recettes et nous avons perçu toutes les taxes et tous les impôts imaginables. Voici la formule : l'innovation par la perception de taxes et d'impôts.

Gaz naturel

J'aimerais poser des questions sur, disons, l'avenir et l'augmentation future des coûts dans la province. Un approvisionnement énergétique fiable est essentiel à l'avenir du Nouveau-Brunswick. Dans les Maritimes, les réserves intérieures de gaz naturel s'épuisent. Il est prévu qu'elles s'épuiseront complètement dans un an ou deux. Bon, je sais que le premier ministre se soucie seulement de ce qui se passera d'ici à septembre 2018, mais pensons à la suite des choses pour le Nouveau-Brunswick. Toutes les prévisions indiquent que les réserves de gaz naturel s'épuiseront au cours des deux prochaines années. Quel est le plan du premier ministre? Le tout pourrait faire augmenter de 30 % les coûts énergétiques dans la province. Quel est le plan du premier ministre?

L'hon. M. Gallant : Nous avons effectivement augmenté les impôts des mieux nantis dans la province, la tranche de 1 %, pour pouvoir investir davantage dans l'éducation et les soins de santé.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Je sais que le chef de l'opposition n'a pas appuyé la mesure. Il veut accorder des allègements fiscaux aux riches. Il veut accorder des allègements fiscaux aux grandes sociétés. Ce n'est pas ce que nous faisons.

Nous nous assurons de pouvoir investir dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick en demandant une plus grande contribution de la part des mieux nantis. Je peux vous dire que la mesure porte des fruits. L'économie est en pleine croissance, et les salaires des gens de notre province augmentent aussi. En 2016, nous avons observé ici même, au Nouveau-Brunswick, la plus forte hausse salariale du pays, toutes proportions gardées, ce qui signifie qu'un plus grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick gagnent plus d'argent et ont plus d'argent dans leurs poches pour investir dans leur collectivité et assurer à leur famille une meilleure qualité de vie. Oui, pendant le mandat de l'actuel chef de l'opposition, l'économie s'est contractée. Sous notre gouverne, l'économie connaît une croissance et marche pour tout le monde.

M. Higgs : Encore une fois, aucune réponse n'est donnée ; pourtant, nous parlons de salaires. Quelle a été l'incidence de l'augmentation de la solde à la base militaire sur le chiffre en question? L'incidence a été considérable et importante, mais de tels détails n'ont aucune importance. Le gouvernement actuel est reconnu pour dépenser avec excès dans chaque catégorie, mais il n'obtient aucun résultat qui lui donne raison — encore une fois, aucun résultat.



La question portait sur l'épuisement de nos réserves intérieures de gaz. Cela signifie que le gaz viendra du Midwest. Voilà qui entraînera dans deux ans un coût exorbitant lié à un gazoduc. Les experts disent que, dans deux ans, nous aurons épuisé la source intérieure. Ainsi, toutes les petites entreprises... Je sais que le premier ministre ne se préoccupe pas vraiment des entreprises de la province, peu importe leur taille. Les taux d'imposition en sont la preuve. Qu'est-ce qui est prévu? Qu'est-ce qui est prévu pour le jour où notre source sera épuisée, où le gazoduc s'approchera de nos régions et où les coûts énergétiques que doivent assumer toutes les entreprises de la province commenceront à augmenter de 30 % ou de 40 %? Qu'est-ce qui est prévu? Y a-t-il un plan pour l'après-septembre 2018? Merci.

L'hon. M. Gallant : Nous savons ce que prévoit faire le chef de l'opposition, et cela est très clair. Il veut réduire les impôts des mieux nantis.

(Exclamation.)

Le président : Je rappelle la députée de Baie-de-Miramichi à l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition veut réduire les impôts des grandes sociétés. Je pense que nous le savons tous dans la province : Le chef de l'opposition veut que nous fassions de la fracturation hydraulique d'un bout à l'autre de la province. Nous en sommes conscients. Nous le savons.

Le chef de l'opposition veut savoir ce que nous prévoyons faire. Depuis que nous formons le gouvernement, notre plan nous a permis de réduire le déficit de 67 % tout en investissant davantage dans l'éducation et les soins de santé et — je sais que ceci est un concept étranger pour le chef de l'opposition — tout en faisant croître l'économie chaque année. Le chef est simplement stupéfait. Il ne comprend pas comment nous pouvons augmenter les impôts des mieux nantis, comment nous pouvons demander une plus grande contribution de la part des grandes sociétés et comment nous pouvons investir davantage dans l'éducation et les soins de santé, tout en faisant croître l'économie.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition a fait des compressions dans tous les domaines que je viens de mentionner, lesquels sont importants pour les gens du Nouveau-Brunswick. Il veut réduire les impôts des mieux nantis et des sociétés, et, si une telle austérité et ses plans étaient imposés, l'économie se contracterait.

(Exclamation.)

Le président : Je rappelle le député de Portland-Simonds à l'ordre.



Emplois

M. Higgs : Une économie soutenue par les taxes et impôts — soutenue par les taxes et impôts de toute personne qui travaille encore dans la province et qui peut les payer.

J'ai posé plusieurs questions ce matin et je n'ai obtenu aucune réponse. Posons une question que le premier ministre devrait très bien connaître. Une promesse a été faite lors de la campagne électorale, celle de créer 10 000 emplois. Si l'économie connaît une croissance aussi rapide que ce qu'aimerait faire croire le premier ministre à la population — et nous savons que cette croissance économique n'est soutenue que par les taxes et impôts —, où sont passés les emplois, les 10 000 emplois promis? Aux dernières nouvelles, je pense qu'il s'agissait de 6 000 emplois de moins qu'au début. Qu'en est-il des emplois que les gens vont chercher ailleurs et qui n'existent pas dans la province, car tout ce que cette province et le gouvernement actuel savent faire, c'est imposer davantage pour pouvoir dépenser davantage et corrompre les gens pour acheter leur vote aux prochaines élections?

L'hon. M. Gallant : Je me rends compte que le chef de l'opposition pense qu'il est la personne la plus intelligente ici. Je me rends compte que le chef de l'opposition pense qu'il est plus intelligent que la vérificatrice générale. Je me rends compte que le chef de l'opposition pense qu'il est plus intelligent que les gens de Statistique Canada. J'aimerais qu'il explique à Statistique Canada pourquoi les chiffres indiquant que l'économie s'est contractée lorsqu'il était ministre des Finances, alors qu'il faisait des compressions dans l'éducation et les soins de santé et essayait d'aider les riches et les grandes sociétés... J'aimerais aussi qu'il explique d'où vient l'idée que les chiffres de Statistique Canada à cet égard sont, selon lui, erronés et que Statistique Canada, selon lui, a tort de dire que l'économie du Nouveau-Brunswick a progressé en 2015 et de nouveau en 2016. Pendant qu'il y est, il peut dire d'où vient l'idée que toutes les prévisions de grandes banques et d'autres indiquent que la croissance économique se poursuivra encore en 2017. Le chef de l'opposition a droit à sa propre opinion. Le chef de l'opposition n'a pas droit à ses propres faits.

M. Higgs : Un total de 10 000 emplois ont été promis, et je pense que nous en sommes à 6 000 de moins qu'au début. Je pense que les chiffres viennent de Statistique Canada. Le premier ministre aime parler de Statistique Canada. Il vient d'en parler. Je suis surpris de l'entendre parler de faits, car les seuls faits qui sont habituellement communiqués sont incomplets. Voilà ce que nous avons constaté dans tous les cas. Les faits sont incomplets, car, souvent, le reste de l'histoire n'est jamais révélé.

À propos de la promesse de 10 000 emplois et de tout l'argent dépensé parce que nous investissons des sommes records provenant de l'argent des contribuables... La promesse de 10 000 emplois...

(Exclamation.)



Le président : À l'ordre.

M. Higgs : Le premier ministre aimerait-il dire où sont passés les 10 000 emplois que le gouvernement actuel devait créer? Le gouvernement allait faire progresser notre province grâce à 10 000 nouveaux emplois et non grâce à l'exode de 6 000 personnes de la province ou du retrait de 10 000 personnes du marché du travail en raison du manque d'emplois. Donnez-nous simplement la réponse à ce qui est une question simple. Tenons-nous-en aux simples faits, sans tambour ni trompette. Merci. Merci.

[Original]

L'hon. M. Gallant : En effet, les faits sont très, très simples : L'économie a connu une décroissance lorsque l'actuel chef de l'opposition était ministre des Finances. Elle a connu une décroissance parce qu'il réduisait les investissements dans les domaines de l'éducation et de la santé. Il voulait simplement aider les mieux nantis et les grandes corporations de la province.

Depuis que notre gouvernement a été élu, nous investissons de façon stratégique pour faire croître notre économie. Nous investissons dans nos infrastructures et nous avons aidé les petites entreprises en réduisant leur taux d'impôt à quatre reprises. Nous avons investi de façon stratégique pour encourager l'innovation dans nos industries et nos entreprises. De plus, nous investissons des montants record dans l'éducation. Nous investissons pour améliorer l'accessibilité à des études postsecondaires pour notre population étudiante et, de plus, nous investissons pour améliorer notre système de soins de santé.

[Traduction]

Programme d'action du gouvernement

M. Higgs : Vous savez, les notes pour un discours seront de moins en moins étoffées au cours des prochains mois, car elles sont vides de sens.

Voici un fait établi par le Fraser Institute : nos temps d'attente sont les plus longs du pays. C'est un fait, et il n'a pas été créé de toutes pièces par un gouvernement qui fait de l'autopromotion. C'est un fait qui vient de l'extérieur. La FCEI dit que 78 % des entreprises de la province pensent que nous faisons fausse route et qu'elles sont imposées plus que jamais. La fédération a aussi indiqué que l'imposition relative à chaque homme, femme et enfant est de 1 000 \$ supérieure à ce qu'elle était il y a trois ans. Voilà les faits.

Lorsque nous commençons à examiner les faits, nous constatons que tout le monde, sauf les gens munis d'un miroir magique, reconnaît que notre province est en difficulté, mais les gens du côté du gouvernement ne ressentent pas l'urgence d'agir. En connaissez-vous la raison? On nous dira : C'est parce que nous obtiendrons plus d'argent d'Ottawa pour acheter les prochaines élections, de sorte que tout ira bien ; nous mettrons en place le plan visant la



marijuana et nous achèterons les prochaines élections, de sorte que tout ira bien ; il n'y a simplement aucun fait qui appuie l'argument du député en question. Où sont les faits?

[Original]

L'hon. M. Gallant : En effet, en travaillant avec les leaders communautaires et avec le milieu des affaires, nous avons pu créer des milliers et des milliers d'emplois. De plus, si nous n'avions pas fait ces investissements, ces milliers et ces milliers d'emplois n'auraient pas été créés.

Je comprends très bien l'argument du chef de l'opposition, car il n'y a pas eu un gain net de ce montant pour ce qui est du nombre d'emplois. Toutefois, heureusement, nous avons fait les investissements pour créer des milliers et des milliers d'emplois, car, si nous avons utilisé l'approche du chef de l'opposition actuel lorsque son gouvernement était au pouvoir, nous aurions eu une perte nette du nombre d'emplois et une décroissance de notre économie. Nous n'allons aucunement utiliser l'approche du chef de l'opposition : Nous n'allons pas réduire dans les domaines de l'éducation et de la santé et nous allons investir davantage pour faire croître notre économie de façon à ce qu'elle aide tout le monde.

Soins de santé

M. Coon : Hier, plus de 100 personnes, principalement des gens âgés, se sont rendues au bureau de circonscription du premier ministre, à Dieppe, pour lui transmettre un message clair : Le Programme extra-mural n'est pas à vendre. Des groupes de personnes âgées comme la Coalition for Seniors and Nursing Home Residents' Rights et l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick ont tout fait pour que le Programme extra-mural reste intégré aux réseaux de santé. Le ministre de la Santé affirme que cette décision devrait profiter aux personnes âgées, mais ces dernières y sont toutes opposées. Le premier ministre va-t-il renoncer au projet de déplacer le personnel du Programme extra-mural hors des Réseaux de santé Horizon et Vitalité?

L'hon. M. Gallant : J'apprécie la question. Il n'y a pas de doute que notre gouvernement et que tous les parlementaires, je l'espère, comprennent très bien que les gens ont le droit de manifester et que nous appuyons la possibilité que cela puisse se faire dans notre province. Il n'y a aucun doute : Nous sommes à l'écoute des gens du Nouveau-Brunswick, y compris ces personnes.

Toutefois, je comprends pourquoi certaines personnes ont des préoccupations, car, si on écoute l'opposition, toutes sortes de choses horribles arrivent dans la province. Cependant, d'autre part, il se passe de belles choses, et cela inclut cette entente. Cela dit, l'opposition n'a même pas encore admis quel est le but de cette entente.

Cette entente a pour but de faire croître le nombre de visites que nous pouvons offrir aux personnes âgées et aux gens qui veulent des soins à domicile, de réduire le nombre de fois où



les gens auront besoin de visiter les salles d'urgence et de maintenir la qualité des services offerts présentement.

[Traduction]

M. Coon : Le premier ministre n'écoute tout simplement pas. Les personnes âgées lui demandent de garder les services extra-muraux intégrés aux régies régionales de la santé — gérés et administrés par le secteur public — pour servir le mieux possible les intérêts du public. Le premier ministre ne cesse de dire que le projet portant sur le transfert de 700 employés des services extra-muraux à Ambulance Nouveau-Brunswick vise à mieux servir les personnes âgées. Or, les personnes âgées n'en veulent pas. L'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick et la Coalition for Seniors and Nursing Home Residents' Rights s'opposent catégoriquement au projet. Le ministre et le premier ministre feront-ils ce qui s'impose, retireront-ils le projet de loi 5, *Loi concernant les services extra-muraux*, et mettront-ils un terme à ce projet irresponsable?

L'hon. M. Gallant : J'ai beaucoup de respect pour le député d'en face, le député du tiers parti, mais les mots qu'il emploie ne font que semer la peur. Je demanderais à l'opposition et maintenant, malheureusement, au député du tiers parti de reconnaître au moins ce que nous avons décrit comme les objectifs de l'entente. L'entente vise à améliorer les services. Elle vise à accroître le nombre de visites que pourront recevoir nos personnes âgées et les gens qui veulent des soins à domicile. Elle vise à réduire le nombre de fois que les personnes âgées doivent se rendre à la salle d'urgence parce qu'elles ne peuvent pas obtenir les services dont elles ont besoin chez elles. En fait, l'entente vise à maintenir le même niveau de qualité et de satisfaction, voire à l'améliorer.

Nous n'avons pas entendu l'opposition ni, malheureusement, le député du tiers parti reconnaître les objectifs de l'entente. Les gens d'en face ne reconnaissent même pas que, oui, en effet, le gouvernement continuera d'assumer les charges de personnel. Le programme continuera d'être financé par les fonds publics, et une organisation sans but lucratif en assurera la gestion tout en veillant à ce que des IRC soient en place.

M. Coon : Ce matin, les médias ont révélé que Services de santé Medavie essaie de cacher les résultats liés aux indicateurs de rendement clés d'Ambulance Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Coon : Il s'agit d'indicateurs tels que les délais d'intervention ambulancière et de répartition des appels 911, les rapports d'assurance de la qualité, les dossiers de conformité et les états financiers. L'entreprise fait valoir que ces indicateurs de rendement sont des éléments de propriété intellectuelle et ne sont pas du domaine public.



Maintenant, le gouvernement actuel a l'intention de confier à Medavie la gestion de services de santé existants qui sont actuellement fournis aux gens du Nouveau-Brunswick par nos régies régionales de la santé. Le premier ministre a l'audace d'affirmer que cela ne changera rien et améliorera en fait la situation. Le premier ministre mettra-t-il fin maintenant aux négociations avec Medavie entourant le contrat sur les services extra-muraux?

L'hon. M. Gallant : Je n'ai pas encore entendu le député d'en face reconnaître le pourquoi de notre démarche. Il n'est pas obligé d'être d'accord, mais — si nous voulons tenir un débat et des discussions sur d'importants sujets comme la façon dont nous assurerons la prestation de bons soins à domicile aux gens du Nouveau-Brunswick et la façon dont nous veillerons à ce que nos personnes âgées puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible, vivre leur retraite dans la dignité et être traitées avec le respect qu'elles méritent — je pense qu'il faut au moins que le chef de l'opposition, l'opposition et le député du tiers parti reconnaissent en quoi consiste l'entente. Les gens d'en face ne sont pas obligés d'être d'accord en ce qui concerne l'entente, mais ils pourraient au moins montrer aux gens du Nouveau-Brunswick qu'ils comprennent ce que nous essayons d'accomplir. Si les gens d'en face ont d'autres idées sur la façon d'y parvenir, nous serions tout à fait prêts à les entendre, à en discuter et à en débattre.

(Exclamation.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Fredericton-Ouest—Hanwell.

L'hon. M. Gallant : Malheureusement, les parlementaires du côté de l'opposition et maintenant le député du tiers parti, que je pensais au-dessus d'une telle façon de faire, essaient simplement de marquer des points politiques. Il ne faut pas s'inquiéter. Le gouvernement actuel mettra l'accent sur les priorités des gens du Nouveau-Brunswick et offrira de bons soins aux personnes âgées de la province.

Impôt foncier

M. Fitch : Le rapport de la vérificatrice générale sur le scandale des évaluations foncières s'est terminé par des témoignages contradictoires. Qui les gens du Nouveau-Brunswick doivent-ils croire? Voilà la question à 14,42 \$. Les gens du Nouveau-Brunswick doivent-ils croire le premier ministre, qui a dit à la vérificatrice générale qu'il avait été mis au courant de la question du régime accéléré en mars 2017, ou devraient-ils croire le chef de cabinet du premier ministre, qui a dit que le premier ministre avait été mis au courant de cette question en mai 2016 et avait été le premier à en parler au Cabinet du premier ministre? Le premier ministre pourrait-il prendre la parole et arrêter de se cacher derrière le procureur général? Le premier ministre admettra-t-il enfin qu'il était au courant du régime accéléré en 2016 ou niera-t-il la version que donne le chef de cabinet?

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Je remercie le parlementaire du côté de l'opposition.



[Traduction]

La vérificatrice générale a été très claire, et je ne sais pas combien de fois je dois le dire. Il n'y a pas de questions en suspens. Il n'y a absolument aucun mystère. La vérificatrice générale est même allée plus loin. Elle a été très claire lorsque le député de Gagetown-Petitcodiac lui a posé la question suivante : « Êtes-vous certaine que le chef de cabinet du premier ministre n'a pas ordonné le régime accéléré [...]? ». Elle a répondu ceci : « Selon les preuves, [...] le tout ne s'est pas passé ainsi. »

Je vais prendre les 20 secondes qu'il me reste pour rappeler à tous que, depuis 2011, il y a eu des milliers et des milliers d'erreurs. Lorsqu'il était ministre des Finances, le chef de l'opposition a dit que le système était juste et équitable. Eh bien, nous ne sommes pas du même avis. Nous sommes saisis d'un rapport très important et de 25 recommandations que nous suivrons. Merci.

M. Fitch : Encore une fois, je prends la parole et rappelle au procureur général qu'il devra se répéter jusqu'à ce que toutes les contradictions relevées dans le rapport de la vérificatrice générale — toutes les contradictions — soient résolues. Certains des éléments de preuve ne pouvaient être obtenus, comme des enregistrements de conversations et d'appels.

Le 6 mai 2016, le premier ministre a pris connaissance de l'idée d'accélérer l'effort de modernisation de l'évaluation foncière. Le premier ministre en a pris connaissance lors d'une démonstration faite par le laboratoire numérique nb+. Le premier ministre est retourné à son bureau et a parlé à son chef de cabinet de la possibilité d'un régime accéléré. Voilà la version du chef de cabinet — le premier ministre était au courant dès mai 2016. Ou encore, le premier ministre ne savait rien du régime accéléré avant mars 2017. Voilà la version du premier ministre. Les deux versions sont très différentes. Le premier ministre prendra-t-il la parole aujourd'hui et nous dira-t-il laquelle des versions est exacte?

L'hon. M. Rousselle : Comme je l'ai déjà dit maintes fois à la Chambre, il est impossible que le premier ministre soit revenu le 6 mai 2016 et qu'il ait parlé du régime accéléré. Comme la vérificatrice générale l'a confirmé en entrevue avec les employés de SNB qui ont assisté à la démonstration, le régime accéléré n'a pas été mentionné lors de la présentation faite au premier ministre.

[Original]

Je tiens à répéter qu'il est grandement temps de passer à l'action, et notre gouvernement a reçu 25 recommandations importantes faites par la vérificatrice générale. Elle nous a dit qu'il y a effectivement des problèmes à régler. En ce qui a trait à ces problèmes, la pire année a été 2012.



La vérificatrice générale nous a rappelé que, depuis 2011, il y a eu des erreurs. Elle a étudié la question dans son ensemble et elle nous a dit qu'il n'y a plus rien à regarder et que tout est clair. Elle a trouvé ce qui doit être réglé comme situation et elle nous a fait 25 recommandations, que nous allons suivre.

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé.

M. Fitch : Puisque le premier ministre a pour mandat ou modus operandi de répondre à la dernière question, je vais encore lui donner l'occasion de répondre à ce qui sera notre dernière question : Quelle version devons-nous croire? Devons-nous croire la version du premier ministre ou celle du chef de cabinet? Le premier ministre a indiqué dans sa lettre de mandat : « prendre la responsabilité pour tout ce que vous faites ». Le premier ministre a ajouté avoir toujours été fier de ses actions lorsqu'il suivait ses propres conseils. Je me demande si le premier ministre nous dirait avec fierté aujourd'hui quelle version est exacte : la sienne ou celle de son chef de cabinet. Les versions diffèrent. Il y a un écart. Tâchons de savoir laquelle des versions les gens de la province doivent croire.

[Original]

L'hon. M. Gallant : C'est malheureux de voir l'opposition se concentrer encore aujourd'hui sur ses efforts visant à marquer des points politiques. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent que chaque parlementaire fasse avancer leurs priorités, soit de faire croître l'économie et d'améliorer l'éducation ainsi que les soins de santé dans notre province.

[Traduction]

Nous croyons que l'une des meilleures façons de renforcer l'économie, l'éducation et les soins de santé dans la province est d'investir dans le développement de la petite enfance. Je dois dire qu'il est décevant de ne pas entendre l'opposition mentionner quoi que ce soit au sujet de ce que nous avons annoncé aujourd'hui et au cours des derniers jours. De concert avec le gouvernement Trudeau, nous investirons 71 millions de dollars en vue d'améliorer les services de garde d'enfants dans la province, de les rendre plus accessibles — en augmentant le nombre de places, en rehaussant la qualité et en travaillant avec les responsables et le personnel du secteur — et de les rendre plus abordables pour les gens qui ont du mal à payer les services de garde d'enfants.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.